



COMMUNIQUÉ

Conclusions du Comité national des IGP viticoles du 19 octobre 2017

Lors de la séance du 19 octobre 2017, le Comité national des indications géographiques protégées relatives aux vins et aux cidres, et sa commission permanente, présidés par Eric Paul, ont fait le point sur plusieurs dossiers importants pour la filière.

Approbation des cahiers des charges des IGP (« Comté Tolosan », « Coteaux de l'Ain », « Pays d'Oc », « Vin des Allobroges ») visant l'introduction des dispositions relatives à la production de vins mousseux de qualité

Suite à la décision d'annulation du Conseil d'Etat des dispositions relatives aux vins mousseux de qualité dans les cahiers des charges des IGP « Comté Tolosan », « Coteaux de l'Ain », « Pays d'Oc » et « Vin des Allobroges », le Comité national a pris connaissance du bilan de la procédure nationale d'opposition qui s'est déroulée du 25 mai au 25 juillet 2017. Il a donné un avis favorable à l'homologation des cahiers des charges.

Constitution d'un groupe de travail pour l'amélioration variétale en adéquation avec le changement climatique

Face aux demandes d'intégration dans les cahiers des charges de nouveaux cépages, le Comité national a nommé un groupe qui proposera des lignes directrices communes à l'ensemble des IGP concernant l'intégration de nouveaux cépages pour faire face aux conséquences du changement climatique.

Acidification pour la récolte 2017

Le Comité national a donné son approbation aux demandes d'acidification présentées par les ODG des Indications géographiques protégées « Coteaux de l'Ain », « Isère », « Vin des Allobroges », « Val de Loire » (pour les départements du Cher, de l'Indre et de la Nièvre), « Coteaux du Cher et de l'Arnon », « Côtes de la Charité » et « Coteaux de Tannay », en application de la réglementation communautaire en cas de conditions climatiques exceptionnelles.

Ces demandes enregistrées par la DGCCRF et validées par le Comité national feront l'objet d'une publication par arrêté interministériel.

Contacts Presse :

Nadia MICHAUD - 01 73 30 38 78 – n.michaud@inao.gouv.fr

Noham BEKHIEKH - 01 73 30 38 14 – n.bekhiekh@inao.gouv.fr

www.inao.gouv.fr /  INAO – Institut national de l'origine et de la qualité